

RAPPORT ANNUEL 2006 – 2007

T A B L E R O N D E
M A N I T O B A I N E

SUR

**LE DÉVELOPPEMENT
D U R A B L E**

RAPPORT ANNUEL 2006 – 2007

T A B L E R O N D E
M A N I T O B A I N E

sur

**LE DÉVELOPPEMENT
D U R A B L E**

DU 1ER AVRIL 2006 AU 31 MARS 2007

TABLE DES MATIÈRES

Message du président.....	1
Introduction.....	2
Table ronde manitobaine sur le développement durable	3
Fonctions de la Table ronde manitobaine	3
Pouvoirs de la Table ronde manitobaine.....	5
Membres de la Table ronde manitobaine	6
Priorités et activités de la Table ronde manitobaine.....	23
Comités de la Table ronde manitobaine.....	25
Bourse pour le développement durable.....	27

ANNEXE I

Principes et directives de développement durable	28
--	----

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Monsieur John Harvard
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

Ce rapport marque, pour la Table ronde manitobaine sur le développement durable, une année de plus au cours de laquelle elle a rempli son rôle unique à titre d'organisme consultatif du gouvernement du Manitoba, comme prescrit par la Loi sur le développement durable.

Cette année, les membres de la Table ronde manitobaine ont eu le plaisir d'attribuer des bourses totalisant 5 000 \$ à deux étudiants de la province dont les recherches dans le domaine du développement durable visent l'équilibre social, environnemental et économique. Le premier projet de recherche, qui fait partie d'un programme d'études supérieures, portera sur la biofiltration des émissions provenant de l'industrie porcine. L'autre projet vise l'intégration des principes de développement durable dans les pratiques d'enseignement. Ces projets de recherche aideront le Manitoba à mieux réaliser ses objectifs en matière de développement durable tout en garantissant la participation active des générations futures à ce mouvement.

J'ai le plaisir de vous soumettre le Rapport annuel 2006-2007 de la Table ronde manitobaine sur le développement durable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Le président,



Stan Struthers

INTRODUCTION

La Table ronde manitobaine sur le développement durable (TRM) a été créée le 1er juillet 1998, lors de la proclamation de la Loi sur le développement durable. Le présent document constitue le Rapport annuel 2006-2007 de la Table ronde manitobaine, comme le prévoit l'article 4 de la Loi. Il s'agit du deuxième mandat de la Table ronde manitobaine constituée de nouveaux membres.

L'an dernier, la TRM s'est employée à recenser les principales sources de préoccupation des Manitobains, ce qui l'a amenée par la suite à former des comités chargés de travailler de façon autonome, puis de rendre compte auprès de la TRM afin d'obtenir sa rétroaction ou son soutien à leurs recommandations. La TRM comprend les comités suivants : le comité d'évaluation des demandes de bourse pour le développement durable, le comité de la gestion des déchets, le comité des bâtiments écologiques, le comité de l'énergie de substitution et du changement climatique, le comité de gestion des ressources hydriques et le comité de l'agriculture.

Au cours de ce mandat, la TRM a cherché à établir les priorités et les secteurs d'intervention privilégiés pour les comités. La TRM a amélioré sa compréhension des politiques et des activités gouvernementales dans le cadre d'exposés pertinents et en proposant des recommandations stratégiques sur la politique et les publications du gouvernement. Elle a notamment examiné la Politique de bâtiments écologiques de la Province et la Charte alimentaire du Manitoba.



Réunion de la Table ronde manitobaine à la Winnipeg Art Gallery, juin 2006.

TABLE RONDE MANITOBAINE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Table ronde manitobaine sur le développement durable est un organisme consultatif du gouvernement du Manitoba. Elle a pour rôle de conseiller les décideurs et de les aider à prendre des décisions judicieuses en matière d'environnement et de développement économique et social. La Table ronde manitobaine fait partie intégrante de la Stratégie de développement durable de la province.

Les membres de la Table ronde manitobaine sont nommés par décret, par le ministre de la Conservation. Ces membres, qui réunissent une expérience et des compétences diverses et représentent différents secteurs et régions de la province, contribuent à la mise en œuvre judicieuse et éclairée de stratégies de développement durable dans tous les domaines de l'administration publique. Afin d'affirmer l'engagement du gouvernement envers le développement durable et les responsabilités interministérielles quant à sa mise en œuvre, la Table ronde manitobaine compte huit ministres du gouvernement du Manitoba.

Au cours de l'exercice 2006-2007, la Table ronde manitobaine comptait 35 membres, dont le ministre de la Conservation, nommé président du groupe. Les membres de la Table ronde manitobaine se sont réunis à trois reprises durant l'exercice, comme le prévoit la Loi sur le développement durable.

FONCTIONS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

Les fonctions de la Table ronde manitobaine, telles que définies dans la Loi sur le développement durable, se décrivent comme suit :

- amener la population du Manitoba à prendre conscience du développement durable et à le comprendre;
- faciliter la communication des expériences et des connaissances avec les organisations du secteur public provincial, l'industrie privée, les organismes non gouvernementaux et la population;
- réviser les principes et les directives de développement durable pour s'assurer qu'ils demeurent exhaustifs et d'actualité;
- donner des conseils sur l'élaboration de la stratégie de développement durable et la réviser;

2006-2007 RAPPORT ANNUEL

- donner des conseils sur l'élaboration et la révision des indicateurs de durabilité;
- à la demande du ministre, procéder à une révision des politiques, de la législation, de la réglementation ou des programmes qui sont en vigueur ou proposés afin de s'assurer qu'ils ne vont pas à l'encontre des principes et des directives et fournir au ministre un rapport assorti de recommandations;
- créer des mécanismes de surveillance et évaluer la mise à exécution de stratégies et d'activités de développement durable;
- accomplir les autres tâches ou exercer les autres activités liées au développement durable que lui confie le ministre.



Membres de la Table ronde Manitoaine à la Winnipeg Art Gallery, juin 2006

POUVOIRS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

La Table ronde manitobaine peut :

- établir ses propres règles de procédure, notamment celles régissant ses comités;
- déterminer, promouvoir et encourager les projets et les activités qui constituent des exemples de pratiques de développement durable;
- mettre sur pied, commanditer et encourager des séminaires, des ateliers et des conférences portant sur le développement durable;
- procéder à des études ou à des enquêtes en matière de développement durable, sauf à l'égard de questions portant sur la récolte d'éléments de preuve visant à déterminer si une personne ou une entité se conforme aux dispositions de la Loi ou des règlements, et fournir des conseils et des recommandations au ministre à cet égard;
- publier des rapports et autres documents;
- se charger des autres activités qui sont nécessaires à l'exercice efficace de ses fonctions sous le régime de la Loi sur le développement durable.



Réunion de la Table ronde manitobain à Oak Hammock Marsh, septembre 2006.

MEMBRES DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

2006 - 2007

M. STAN STRUTHERS- PRÉSIDENT

Ministre de la Conservation

Député de Dauphin-Roblin à l'Assemblée législative

M. Struthers a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1995, comme député de Dauphin. Il a par la suite été réélu comme député de Dauphin-Roblin en 1999 et en 2003. Au cours de son premier mandat, il a été porte-parole des Ressources naturelles et porte-parole adjoint de l'Agriculture pour le NPD. Plus récemment, il a occupé la fonction d'adjoint législatif du ministre de la Santé, M. Dave Chomiak. Il a été nommé ministre de la Conservation en novembre 2003.

M. Struthers est un diplômé de l'école secondaire régionale de Swan Valley de 1977. Il a obtenu un baccalauréat ès lettres et un baccalauréat en éducation à l'Université de Brandon, et une maîtrise en éducation à l'Université du Manitoba.

La carrière en éducation de M. Struthers, qui a débuté dans la réserve de Norway House, l'a conduit vers des postes d'enseignement dans la région des Parcs, où il a occupé, pendant deux ans, le poste de directeur de l'école secondaire Rorketon. Il habite à Dauphin et est actif dans sa collectivité. Il est notamment membre de la Fédération canadienne de la faune, de la Chambre de commerce de la ville et du district de Dauphin. Il fait également du bénévolat pour la patrouille de citoyens.

M. STEVE ASHTON

Ministre des Affaires intergouvernementales

Député de Thompson à l'Assemblée législative

M. Steve Ashton a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1981. Il a été réélu au cours des élections générales de 1986, 1988, 1990, 1995, 1999 et 2003. En octobre 1999, M. Ashton a été nommé ministre de la Voirie et des Services gouvernementaux, devenu par la suite le ministre des Transports et des Services gouvernementaux. En juillet 2000, il a été nommé ministre chargé de l'application de la Loi sur la Commission de régulation du jeu et en octobre 2001, ministre délégué aux Mesures d'urgence. En septembre 2002, M. Ashton a été nommé ministre de la Conservation et en novembre 2003, il devenait le premier titulaire du nouveau ministère de la Gestion des ressources hydriques, le seul ministère du genre au Canada. Le 21 septembre 2006, M. Ashton a été nommé ministre des Affaires intergouvernementales.

M. Ashton est un diplômé du collège R.D. Parker à Thompson. Il a obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation en sciences politiques de l'Université du Manitoba ainsi qu'une maîtrise en économie de l'Université Lakehead.

M. PETER BJORNSON

Ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse

Député de Gimli à l'Assemblée législative

M. Peter Bjornson a toujours vécu dans la région d'Entre-les-Lacs. Enseignant de profession, il a consacré 13 années de sa vie à ses élèves. L'engagement de M. Bjornson sur le plan scolaire a été marqué par son travail d'instructeur de volley-ball et de basket-ball, par son soutien au conseil étudiant, de même que par son apport aux politiques sur l'alcool et les drogues, à l'amélioration de l'enseignement et aux comités de discipline. Son expérience comme conseiller municipal de la ville de Gimli lui a permis d'acquérir une précieuse connaissance de la gestion publique locale. Pendant son mandat, il a aussi joué un rôle clé dans l'amalgamation historique de la ville et de la municipalité rurale de Gimli.

M. Bjornson est issu d'un foyer où l'engagement communautaire était la règle et non l'exception. Il a fait partie du Restitution and Reconciliation Committee for Youth Justice de la ville et du district de Gimli et a été président du Club Kinsmen de Gimli. Il a coprésidé deux campagnes de collecte de fonds organisées par le Club Kinsmen pour l'établissement d'un nouveau centre de santé. En outre, M. Bjornson a représenté la ville de Gimli au sein du Service des loisirs de Gimli, du Comité du Festival islandais, du Conseil consultatif des jeunes de Gimli, du Comité des Jeux d'été de l'Ouest canadien, du Comité de prévention des incendies de Gimli, du Comité du port de Gimli et du Comité de la fête du Canada. Il a, de plus, été président du Comité des loisirs et des parcs de Gimli.

M. DAVE CHOMIAK

Ministre de la Justice

Député de Kildonan à l'Assemblée législative

Actuellement ministre de la Justice, M. Dave Chomiak a déjà été ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie. Il a été élu aux élections générales de 1990, 1995, 1999 et 2003. Auparavant, il était avocat dans un cabinet privé.

M. Chomiak a été un membre actif de sa collectivité. Il a été entre autres membre du Hoosli Ukrainian Male Choir et du conseil du Rusalka Dance Ensemble, ainsi que grand-frère au sein de la Big Brothers Association of Manitoba. Né dans le quartier Nord de Winnipeg, il habite dans le quartier de Kildonan-Ouest.

M. RON LEMIEUX

Ministre de l'Infrastructure et des Transports

Député de La Vérendrye à l'Assemblée législative

M. Ron Lemieux a été éducateur pendant plus de 14 ans avant son élection à l'Assemblée législative en 1999 à titre de député de La Vérendrye. Il a obtenu son B.A. et son B.Éd. à l'Université de Winnipeg, puis un certificat de deuxième cycle en éducation à l'Université du Manitoba. Avant sa carrière dans le milieu de l'enseignement, M. Lemieux a occupé un poste de direction dans le secteur des loisirs. Il a aussi été fonctionnaire provincial et a acquis une connaissance approfondie du fonctionnement du gouvernement.

M. Lemieux est actif dans sa collectivité. Il a été entraîneur, a agi bénévolement à titre de vice-président du centre sportif de Lorette et a occupé divers postes dans son association d'enseignants. Le 21 septembre 2006, M. Lemieux a été nommé ministre de l'Infrastructure et des Transports. Auparavant, il a occupé les postes de ministre des Transports et des Services gouvernementaux, de ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, de ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, de ministre délégué au Sport et de ministre de la Consommation et des Corporations.

M. JIM RONDEAU

Ministre des Sciences, de la Technologie, de l'Énergie et des Mines

Député d'Assiniboia à l'Assemblée législative

M. Rondeau a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative comme député d'Assiniboia aux élections provinciales de 1999. Il a été nommé adjoint législatif du vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales en 2002. Il a fait partie de divers comités et groupes de travail à l'échelle provinciale.

Avant d'entamer sa carrière politique, M. Rondeau a mené une longue carrière en éducation. Il est titulaire d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Winnipeg et il a également terminé des études post-baccalauréales à l'Université du Manitoba. Il a enseigné aux écoles de Norway House et de Cranberry Portage et il a été chargé de cours à l'Université de Winnipeg. Il est plus tard devenu coordonnateur de l'éducation des adultes et du travail au sein de la Division scolaire Frontier, où il a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de 18 centres d'apprentissage pour adultes et de bibliothèques dans toute la province. M. Rondeau a aussi créé un programme de transition de l'école au travail primé, pour les jeunes de la région du nord du Manitoba. Son travail d'éducateur, à tous les niveaux du système des écoles publiques, est gage de son dévouement envers l'éducation permanente au Manitoba.

M. Rondeau a toujours été un bénévole engagé et désireux d'aider sa collectivité. Il a fait partie du service d'ambulance de Cranberry Portage et il s'est engagé dans les services bénévoles de l'Ambulance Saint-Jean.

M. SCOTT SMITH

Ministre de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce

Député de Brandon West à l'Assemblée législative

Le 12 octobre 2004, le premier ministre, M. Gary Doer, a nommé M. Scott Smith au poste de ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce. Le ministre Smith a également conservé la responsabilité de l'application de la Loi sur la réglementation des alcools et de la Loi sur la Corporation manitobaine des loteries, et le portefeuille des Mesures d'urgence. Auparavant, il a été ministre de l'Industrie, du Développement économique et des Mines, ministre des Transports et des Services gouvernementaux et ministre de la Consommation et des Corporations. Il a été élu à l'Assemblée législative pour la première fois lors des élections générales de septembre 1999 et il a été réélu en juin 2002.

Avant d'être élu député de Brandon West, M. Smith était conseiller municipal pour la Ville de Brandon, où il a occupé divers postes, dont ceux de président de la commission d'examen des subventions, président du groupe de travail sur l'appauvrissement et président du comité d'étude sur les taxis. Il a également été membre du Recreation Centre Review Committee, de la chambre de commerce de Brandon, du Brandon Economic Development Board, de la Zone d'amélioration commerciale du centre-ville et du conseil d'administration du Brandon Family YMCA. Il a aussi été trésorier du conseil d'administration du centre Keystone de Brandon.

MME ROSANN WOWCHUK

Vice-première ministre

Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales

Députée de Swan River à l'Assemblée législative

Mme Rosann Wowchuk est ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales et vice-première ministre de la province. Elle a été élue députée de Swan River pour la première fois en 1990, puis elle a été réélue aux élections générales de 1995 et de 1999. Le 5 octobre 1999, elle a été nommée ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. À sa réélection le 3 juin 2003, elle a été nommée ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales et vice-première ministre. Elle a également été ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce à deux reprises.

Mme Wowchuk travaille depuis longtemps au sein de la collectivité. En effet, avant d'être élue à la législature provinciale, elle était conseillère et sous-préfète du district d'administration locale Mountain. Mme Wowchuk a siégé à plusieurs conseils, notamment le Swan River Hospital and Ambulance Committee, le Cowan Community Centre et le club 4-H.

MME CHRISTINE MELNICK

Ministre de la Gestion des ressources hydriques

Députée de Riel à l'Assemblée législative

Mme Christine Melnick a été nommée ministre de la Gestion des ressources hydriques le 21 septembre 2006. Mme Melnick est née, a été élevée et a fait ses études dans la circonscription de Riel, où elle habite encore aujourd'hui. Elle a étudié à l'école Minnetonka et au collège Dakota, et est titulaire d'un B. A. avec spécialisation de l'Université du Manitoba. Elle a aussi obtenu une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information à l'Université Dalhousie.

Avant d'être élue à l'Assemblée législative en juin 2003, elle a travaillé au Centre de services aux entreprises du Canada-Manitoba comme coordonnatrice de la régionalisation, bibliothécaire et chercheuse. Ce poste a permis à Mme Melnick de voyager dans toute la province et de travailler avec des gens d'affaires, des groupes communautaires et des organismes de développement économique. Son travail l'a mise en contact avec des collectivités autochtones, francophones et anglophones.

Mme Melnick est une militante de longue date de la santé des femmes, des droits de la personne, de l'alphabétisation et des questions environnementales. Avant son élection, elle a été commissaire d'école dans la Division scolaire Louis-Riel et membre du Conseil de l'enseignement postsecondaire de la province.

M. ROB ALTEMEYER

Député de Wolseley à l'Assemblée législative

Winnipeg (Manitoba)

M. Rob Altemeyer a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba le 3 juin 2003. Il apporte une combinaison essentielle d'expérience politique et communautaire dans son rôle de député de Wolseley.

L'engagement profond de M. Altemeyer en ce qui a trait à la justice sociale et aux causes environnementales remonte au temps de ses études universitaires. Il a joué un rôle clé dans la mise sur pied de programmes de recyclage à l'Université du Manitoba, où il a été le premier coordonnateur de la prévention des déchets. M. Altemeyer est également cofondateur du Global Change Game, un programme de sensibilisation aux enjeux mondiaux, où il offre toujours ses services bénévoles.

Chaque année, il agit aussi comme coordonnateur du compostage pendant le Winnipeg Folk Festival. Actif depuis longtemps dans le secteur du commerce équitable et au sein du mouvement pour la paix et contre la mondialisation, M. Altemeyer a siégé pendant deux ans comme premier représentant des jeunes au conseil national du Conseil des Canadiens.

M. Altemeyer a été nommé vice-président du caucus par ses collègues et il est également président du Urban Caucus. Il a été choisi comme participant à des initiatives gouvernementales aussi variées que le changement climatique, le logement dans les centres urbains et le gouvernement en ligne.

MME MARILYN BRICK

Députée de Saint-Norbert à l'Assemblée législative

Winnipeg (Manitoba)

Mme Marilyn Brick a été élue députée à l'Assemblée législative du Manitoba le 3 juin 2003. Elle empreint son rôle de députée d'un intérêt marqué pour le paysage urbain et de son désir de préserver le paysage naturel pour les générations futures.

Elle est titulaire d'un baccalauréat en éducation physique et d'un certificat en gestion des ressources humaines de l'Université du Manitoba. Au cours des 25 années à l'emploi de la Ville de Winnipeg, elle a occupé divers postes aux Services récréatifs, aux Relations avec les médias et aux Ressources humaines.

Toujours active dans la collectivité locale, elle a été présidente du Richmond Kings Community Centre, membre du conseil d'administration de la Manitoba Parks and Recreation Association et membre du conseil d'administration du King's Park Daycare. Elle est aussi cofondatrice du Daycare Advocacy Group - Concerned Parents for Childcare Manitoba Inc., dont elle a également été secrétaire. Pour ses multiples efforts comme bénévole, la Croix-Rouge lui a décerné une distinction honorifique soulignant son service exceptionnel en tant qu'instructrice entraîneuse volontaire de l'organisme.

En reconnaissance de son rôle actif et de ses talents, le premier ministre Gary Doer lui a confié la vice-présidence du groupe de travail Des enfants en santé, pour un avenir en santé. Les recommandations contenues dans le rapport de ce groupe de travail sont actuellement mises à exécution. Elle est également présidente de trois comités à l'Assemblée législative, soit le Comité des affaires intergouvernementales, le Comité des ressources humaines et le Comité du développement social et économique. Mme Brick a déployé beaucoup d'efforts pour assurer la préservation de la nature en aidant des regroupements communautaires à créer des sentiers pédestres et en encourageant les gens à mener une vie saine et actives.

M. JIM BECKTA

Agriculteur biologique

Winnipeg (Manitoba)

La découverte du Whole Earth Catalogue, en 1970, a orienté le reste de la vie de M. Beckta. Au cours des années subséquentes, il a cherché des moyens de vivre dans la simplicité. À la fin des années 1970, par le biais de CUSO, il a passé deux ans dans la jungle bolivienne où il a travaillé avec les paysans dans le domaine de la technologie appropriée. Par la suite, il a participé à une coopérative urbaine-rurale à Vancouver, où il a donné des exemples et pris l'initiative en matière de technologie simple de conservation de l'énergie.

De 1982 à 1989, il a travaillé en Tanzanie au développement technique de villages et à l'administration du financement de petits projets pour CUSO et l'ACDI. Depuis 1989, il habite le quartier de Charleswood, à Winnipeg, où il se livre à des travaux de rénovation intérieure, d'ébénisterie et de culture biologique de plantes.

MME RACHEL BOONE

Écologiste terrestre, KBM Forestry Consultants Inc.

Winnipeg (Manitoba)

Mme Rachel Boone (M. Sc.) habite à Winnipeg où, depuis trois ans, elle remplit les fonctions d'écologiste terrestre à ECOSTEM Ltd., se consacrant essentiellement à des projets d'étude d'impact sur l'environnement (EIE). Elle a effectué des recherches sur la gestion intégrée des ravageurs dans les systèmes d'agriculture et des études sur la végétation et le sol des forêts. Elle possède également de l'expérience dans l'aménagement des forêts après une évaluation EIE, ayant étudié la santé des forêts près d'une centrale à charbon, ainsi que la régénération de forêts à la suite de l'exploitation commerciale des forêts et de feux de forêts. Elle a récemment accepté un nouveau poste de gestionnaire de projet au sein de KBM Forestry Consultants Inc.

M. BRIAN BRAUER

*Vice-président, Conseil de l'environnement de
Brandon et de la région avoisinante*

Brandon (Manitoba)

M. Brian Brauer est un résident de Brandon qui étudie à l'Université de Brandon. Il se spécialise en histoire et s'intéresse vivement aux questions environnementales, tout particulièrement aux solutions gouvernementales aux problèmes environnementaux. Il est vice-président du Conseil de l'environnement de Brandon et de la région avoisinante, un regroupement qui a milité avec succès

pour la mise en application, à l'échelle locale, du premier règlement sur l'utilisation de pesticides à des fins cosmétiques adopté au Manitoba.

MME CINDY CHOY

Architecte stagiaire, présidente des programmes - Conseil du bâtiment durable du Canada, Section du Manitoba

Winnipeg (Manitoba)

Mme Cindy Choy est titulaire d'une maîtrise de la Faculté d'architecture de l'Université du Manitoba. Elle est architecte stagiaire depuis 1993 et membre de la firme GPP Architecture.

Elle s'intéresse vivement aux milieux naturels. Alliant son amour pour l'environnement et ses antécédents en architecture, elle travaille à la construction et à la restauration de bâtiments durables dans le cadre de ses affectations professionnelles et de ses activités bénévoles au sein du Conseil du bâtiment durable du Canada, Section du Manitoba, comme membre du conseil d'administration en sa qualité de présidente des programmes.

Elle a contribué aussi à titre bénévole à des programmes d'amélioration communautaire, dont ceux de la Winnipeg Building Communities Initiative, de la Wolseley Residents' Association et de Habitat for Humanity, en plus de faire du mentorat à titre de membre d'un comité de révision de thèse pour le programme de décoration intérieure de l'Université du Manitoba.

En sa capacité de présidente du comité des bâtiments écologiques de la Table ronde manitobaine ayant grandement contribué au développement durable de la province de façon générale, elle compte promouvoir l'adoption de pratiques liées aux bâtiments écologiques au Manitoba.

M. CHARLES STUART CLARK

Conseiller principal en politiques gouvernementales à la Banque de céréales vivrières du Canada

Winnipeg (Manitoba)

M. Charles Stuart Clark travaille dans les secteurs du génie de l'environnement et du développement international. Il est un des fondateurs d'Earthbound Environmental Inc., une firme d'experts-conseils en gestion des déchets basée au Manitoba qui se spécialise dans la réduction des déchets, surtout au moyen du recyclage et du compostage.

M. Clark est spécialiste du séchage solaire des aliments (Bangladesh, Vietnam, Népal), fondateur du United Mission Rural Development Centre, à Pokara, au Népal, secrétaire adjoint du Africa for the Mennonite Central Committee, consultant au sein de l'ACDI, directeur de programme à la Banque de céréales vivrières du Canada, et actuellement conseiller principal en politiques gouvernementales pour la Banque de céréales vivrières du Canada.

M. DEREK DABEE

Défenseur de l'équité et du multiculturalisme

Winnipeg (Manitoba)

M. Derek Dabee travaille au ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme. Il a été membre du groupe de travail sur l'équité et la diversité de la Ville de Winnipeg et du comité sur la politique d'équité en matière d'emploi dans la fonction publique du Manitoba. Depuis plus de 20 ans, il fait du bénévolat pour la communauté antillaise, s'occupant de questions concernant les droits de la personne, la culture et les sports. Il a été président fondateur du Centre communautaire Burton-Cummings, récipiendaire du Outstanding Volunteer Award for Recreation de la Ville de Winnipeg et du Caribbean Council Millennium Award. Il a fait ses études à l'Université de Winnipeg et à l'Université du Manitoba.

MME LISSA DONNER- VICE-PRÉSIDENTE

Consultante

Winnipeg (Manitoba)

Mme Lissa Donner est une consultante qui fournit des services de recherche, de rédaction et d'évaluation. Elle s'est taillé une réputation pour ses connaissances dans l'analyse comparée selon le sexe et les enjeux de santé des femmes. Elle est active aussi dans d'autres domaines, notamment la santé de la population, la santé professionnelle et environnementale, la santé mentale, les services de santé communautaires, les questions touchant les personnes handicapées et la politique sociale. Son expérience s'étend à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes. Elle est membre du conseil d'administration de Prevent Cancer Now, un nouvel organisme national qui cherche à susciter la volonté d'éliminer les causes évitables du cancer et à mettre de l'avant les mesures nécessaires à cette fin. Avant de devenir vice-présidente de la Table ronde manitobaine, elle était membre de la Commission de protection de l'environnement du Manitoba.

M. ZACK GROSS

*Coordonnateur de programme, Conseil manitobain
pour la coopération internationale*

Sandy Hook (Manitoba)

Depuis 38 ans, M. Zack Gross travaille dans le domaine de l'aide au développement international et il occupe actuellement le poste de coordonnateur de programme au sein du Conseil manitobain pour la coopération internationale, à Winnipeg. Pendant 25 ans, il a été directeur exécutif du projet Marquis, à Brandon.

Vivant maintenant à Sandy Hook, dans la région d'Entre-les-Lacs, il est président du Youth Community Partnership, un programme qui s'emploie à renforcer le rôle de premier plan des jeunes de la municipalité de Gimli. Il rédige une rubrique régulière sur les problèmes sociaux et environnementaux mondiaux dans le Brandon Sun. En 2002, il a reçu la Médaille du jubilé de la Reine pour ses activités de bénévolat.

MME ANGELA HEESE

Biologiste de la vie aquatique, North-South Consultants

Winnipeg (Manitoba)

Mme Angela Heese est diplômée de l'Université du Manitoba et titulaire d'un baccalauréat en sciences avec spécialisation en gestion environnementale. Avec le ministère des Pêches et des Océans, elle a effectué pendant plusieurs années une recherche en limnologie dans la région des lacs expérimentaux et elle occupe actuellement un poste de biologiste de la vie aquatique à la firme North-South Consultants, à Winnipeg. Elle consacre essentiellement ses travaux d'évaluation aux habitats aquatiques, puis, se fondant sur leur degré de sensibilité au développement et à la construction, elle rédige des rapports d'évaluation de l'impact environnemental et de criblage dans l'espoir de minimiser les répercussions négatives.

MME KRISTINA HUNTER

*Chargée de cours dans les domaines de la santé environnementale et du
développement durable*

Winnipeg (Manitoba)

Mme Kristina Hunter est chargée de cours à la Faculté de l'environnement, de la terre et des ressources Clayton H. Riddell de l'Université du Manitoba. Elle enseigne dans les domaines de la santé environnementale et du développement durable. Elle est également affectée au programme de maîtrise en administration des affaires depuis 1999.

Mme Hunter travaille activement au sein de divers organismes environnementaux communautaires (Manitoba Eco-Network, Manitoba Environmental Industries Association, Friends of Churchill Parkway, Earth Day Manitoba). Elle a participé à des recherches sur l'environnement et la santé, plus précisément sur la qualité de l'air intérieur et la fumée du tabac dans l'environnement, ainsi que sur la préservation de l'environnement, la restauration et la communication. Elle cherche à promouvoir une plus grande responsabilisation environnementale dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

MME BARBARA KATIC

Coordonnatrice de l'éducation au sein du programme d'éducation des adultes et d'éducation alternative de la Première nation de Black River Pinaymootang (Manitoba)

Mme Barbara Katic est membre de la Première nation Ojibwe et sa collectivité d'attache est la Première nation Pinaymootang, au Manitoba. Elle est titulaire d'un baccalauréat en éducation de l'Université du Manitoba. Elle travaille actuellement comme agente des communications à Statistique Canada (Manitoba et Nunavut). Mme Katic agit également comme consultante auprès de diverses collectivités de Premières nations de la province. À ce chapitre, ses travaux portent essentiellement sur la création et la réalisation de programmes d'éducation appropriés sur le plan culturel pour les Premières nations, ainsi que sur la formation à la sensibilité culturelle.

Elle a collaboré avec plusieurs groupes autochtones en Amérique du Sud pour faire valoir l'importance d'intégrer la culture et la langue dans le système d'éducation traditionnel. Sa carrière est axée sur l'habilitation des Premières nations. La poursuite de cet objectif suppose la recherche de possibilités d'éducation et d'emploi appropriées sur le plan culturel, la défense des Premières nations et le développement communautaire.

MME ROSELLE MIKO

Agente de projet, changement climatique et énergie, Institut international du développement durable

Winnipeg (Manitoba)

Mme Roselle Miko effectue présentement un stage au sein du Programme de stages en gestion du gouvernement du Manitoba. Avant d'entreprendre son stage, elle a été agente de projet à l'Institut international du développement durable, où elle était responsable de l'exécution de recherches sur le changement climatique et l'énergie au Canada et à l'étranger. L'un des principaux éléments de ses

recherches portait sur les répercussions du changement climatique et les stratégies d'adaptation au Manitoba.

Mme Miko est titulaire d'une maîtrise en gestion des ressources naturelles. Son mémoire traitait des obstacles aux programmes d'efficacité énergétique pour les groupes à faible revenu. Elle a aussi participé à un projet de recherche conjoint sur la capacité des collectivités à dresser, à adopter et à mettre à exécution des plans pour résoudre les problèmes environnementaux.

Pendant plusieurs années, elle a occupé diverses fonctions à titre bénévole. Depuis quelques années, elle fait partie du comité de planification du DEC/DC de Centraide et siège au Joint Faculty Ethics Review Board de l'Université du Manitoba.

Mme Miko s'intéresse vivement au développement durable, entre autres aux questions liées à la gestion de la demande en matière de sécurité de l'énergie, à la justice environnementale, au changement climatique, aux bâtiments et à l'approvisionnement écologiques, ainsi qu'aux enjeux politiques entourant le développement durable.

MME ROXANNE NAYAR

Diplômée en études environnementales

Winnipeg (Manitoba)

Mme Roxanne Nayar est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en études environnementales de l'Université du Manitoba. Son mémoire proposait un plan de gestion des déchets pour le Championnat canadien d'ultimate de 2005, un événement sportif d'envergure ayant attiré plus de mille concurrents et spectateurs. La mise à exécution du plan pendant ce tournoi de quatre jours s'est révélée un succès.

Mme Nayar rentre d'un séjour à la Grenade où elle a participé à un projet de protection des tortues d'une durée de dix semaines. Son expérience l'a incitée à poursuivre ses études en biologie marine.

MME STEPHANIE OBSNIUK

Étudiante, Université de Winnipeg

Winnipeg (Manitoba)

Mme Stephanie Obsniuk est une étudiante en géographie à l'Université de Winnipeg. Son champ d'intérêt principal est la géographie physique et, à ce titre, elle s'intéresse aux différents problèmes auxquels le gouvernement est confronté au chapitre des incidences environnementales et de la durabilité de l'environnement. Elle siège actuellement au sein du comité de la gestion des déchets de la Table ronde manitobaine.

MME KAREN PETERS

Chargée de cours en développement communautaire et en développement économique communautaire

Winnipeg (Manitoba)

Mme Karen M. Peters enseigne actuellement le développement communautaire et en développement économique communautaire dans le cadre d'un nouveau programme du Red River College. En 2005, elle est devenue la première titulaire d'une maîtrise en environnement du Département de l'environnement de l'Université du Manitoba. Son mémoire a porté sur les moyens d'existence durables en fonction des sexes. Elle possède un baccalauréat en développement économique communautaire et un autre en philosophie. En tant que chef titulaire du Sceau rouge, Mme Peters exploite sa propre entreprise de traiteur en s'appuyant sur les principes du développement économique communautaire, lesquels comprennent l'utilisation de produits locaux, naturels et biologiques. À cette fin, elle fait la promotion des produits locaux dans le cadre d'une émission de télévision communautaire sur la cuisine.

MME LISA QUINN

Coordonnatrice intérimaire de projet, Agence de gestion des véhicules de Winnipeg

Winnipeg (Manitoba)

Lisa Quinn est coordonnatrice intérimaire de projet pour l'Agence de gestion des véhicules de Winnipeg. À ce titre, elle s'occupe de diverses initiatives en matière de transport durable, dont la coordination de la section winnipégoise de la Red River Valley Clean Cities Coalition, un organisme à but non lucratif qui s'emploie à promouvoir des carburants de remplacement, des technologies automobiles de pointe, la réduction de la marche au ralenti des véhicules à moteur et l'économie du carburant. Elle a obtenu une maîtrise en gestion des ressources naturelles de l'Université du Manitoba en 2004, où elle s'est concentrée sur la responsabilisation accrue des producteurs. Elle fait également partie du conseil d'administration et du comité d'orientation de Resource Conservation Manitoba en plus de présider le comité d'écologisation des jeux pour le programme Envirothon du Manitoba et le défi Envirothon Canon 2006.

M. ED RZESZUTEK

Gestionnaire à la retraite des Services généraux et d'aménagement paysager, Université du Manitoba

Winnipeg (Manitoba)

M. Ed Rzeszutek a pris sa retraite de l'Université du Manitoba en 2005 après 34 ans au poste de gestionnaire des Services généraux et d'aménagement paysager. Il a obtenu un baccalauréat ès arts, a suivi le cours en gestion universitaire CHERD, a obtenu un diplôme de l'Angus School of Commerce et a suivi de nombreux autres cours en gestion. Il a été membre de l'International Society of Arboriculture, de la Western Canadian Turfgrass Association et de l'Association of Higher Education Facilities Officers.

M. Rzeszutek a dirigé une unité comprenant entre 40 et 75 employés et a fait partie de 15 comités de l'Université du Manitoba, dont le comité sur le développement durable, le comité sur le cadre extérieur, le comité d'orientation du plan directeur du campus et le comité de planification stratégique des installations fixes. Il a été aussi co-président en 2004 de la campagne Centraide du campus Fort Garry. Il est actuellement membre du conseil consultatif externe de la Faculté de l'environnement, de la terre et des ressources Clayton Il Riddell de l'Université du Manitoba.

M. TODD SCARTH

Consultant en politique et ancien directeur du Centre canadien de politiques alternatives

Winnipeg (Manitoba)

M. Todd Scarth travaille comme consultant sur les questions liées aux politiques gouvernementales. De 1999 à 2004, il a été directeur du bureau manitobain du Centre canadien de politiques alternatives. Il possède une vaste expérience de travail dans la préparation de contre-budgets et de budgets « verts ». Il a habité à Winnipeg toute sa vie et a étudié à l'Université de Winnipeg et à l'Université du Manitoba. À l'automne 2006, il a entrepris des études menant à un doctorat en économie politique mondiale à l'University of Sussex (R.-U.).

MME NATALIE SEABA

Coordonnatrice des Affaires environnementales, Red River College

Winnipeg (Manitoba)

Mme Natalie Seaba habite à Winnipeg, où elle occupe le poste de coordonnatrice des Affaires environnementales du Red River College depuis 2001. Elle collabore avec la collectivité collégiale à l'élaboration, à la mise en œuvre et

à la gestion de programmes visant à améliorer la viabilité du collège du point de vue écologique. Elle consacre également du temps à « l'écologisation » d'activités majeures comme les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 2001, le Envirothon Canon 2006, le Manitoba Envirothon et le Marathon du Manitoba 2007.

Mme Seaba est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en études environnementales appliquées de l'Université de Winnipeg et d'une maîtrise en gestion des ressources naturelles de l'Université du Manitoba.

MME LEANNE SHEWCHUK

Gestionnaire de projet, Dillon Consulting Ltd.

Winnipeg (Manitoba)

Mme Leanne Shewchuk compte plus de 15 ans d'expérience dans les secteurs privé et public, entre autres dans la planification, la conception d'infrastructure et la gestion de l'environnement et du risque. Elle est actuellement gestionnaire de projet chez Dillon Consulting Ltd. et chargée de cours à temps partiel à la Faculté de l'environnement, de la terre et des ressources Clayton H. Riddell de l'Université du Manitoba. Elle est titulaire d'une maîtrise en gestion des ressources naturelles, d'un baccalauréat en études environnementales et d'un baccalauréat ès arts avec spécialisation en planification urbaine et en géographie.

Mme Shewchuk fait du bénévolat depuis plusieurs années au sein de divers organismes. Elle a été présidente du comité de l'environnement du Conseil des aéroports du Canada et vice-présidente de la Manitoba Environmental Industries Association. Elle est également membre de la Manitoba Professional Planners Association et de l'Institut canadien des urbanistes, ainsi que de la Manitoba Wildlife Society.

MME STACEY SOLDIER

Étudiante en droit et intervenante dans les questions autochtones

Winnipeg (Manitoba)

Mme Stacey Soldier a grandi à Thompson, au Manitoba. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques et en règlement de conflits de l'Université de Winnipeg et en est à sa troisième année à la Faculté de droit de l'Université du Manitoba. Elle envisage de faire carrière comme avocate de la défense et poursuit son stage d'avocate au Bureau du droit pénal de l'Aide juridique. Elle a déjà travaillé au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et avec la ministre de l'Agriculture, Mme Rosann Wowchuk, et a fait partie du comité des jeunes Autochtones dans le cadre d'un projet de Patrimoine canadien, soit l'Initiative des centres urbains polyvalents pour jeunes autochtones. Elle a été nommée au sein

du Comité des citoyens et citoyennes pour l'équité de la Ville de Winnipeg pendant deux ans. Ses ancêtres viennent de la Première nation de Swan Lake, dans le sud du Manitoba.

M. SCOTT TIBBLE

Agriculteur, courtier en immeubles et évaluateur immobilier

Swan River (Manitoba)

M. Scott Tibble est actuellement agriculteur à plein temps. Il exploite la ferme d'élevage de bovins de race dont il est propriétaire dans la vallée de Swan River, laquelle a participé au programme Habitat Canada. En plus de s'occuper de la ferme d'élevage, il est courtier en immeubles et évaluateur immobilier. Dans le passé, il a coprésidé le groupe de travail manitobain sur la maladie de la vache folle, qui avait entre autres comme mandat de faire valoir les préoccupations de la province durant la crise des industries de l'élevage qui a frappé le Canada. En outre, il a fait partie du groupe qui a contribué à la création du cadre stratégique pour l'agriculture, qui fait dorénavant partie du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA).

M. VEDANAND

Ancien professeur, Université du Manitoba

Winnipeg (Manitoba)

M. Vedanand, un ancien professeur à l'Université du Manitoba, possède une vaste expérience en tant qu'enseignant, chercheur, conseiller en affaires, conseiller politique et analyste. Il a travaillé à la création d'organismes voués à la promotion de la gestion des ressources naturelles communautaires et au développement économique, ainsi qu'à la recherche sur les problèmes multiculturels liés à l'atténuation de la pauvreté dans le contexte de la mondialisation. Il a également participé à des recherches sur les problèmes environnementaux inhérents à la gestion de l'industrie forestière, à la conservation et à la commercialisation.

M. Vedanand a été membre du corps enseignant de l'Université du Manitoba de 1969 à 1995, membre du Sénat pendant presque quatre mandats et conseiller spécial auprès du recteur de l'Université. Il a également été délégué commercial principal et directeur régional, Sud de l'Asie, pour le gouvernement de l'Ontario lorsqu'il était en poste à New Delhi, en Inde (1992 et 1993).

De plus, M. Vedanand a été témoin expert au sein d'un certain nombre de comités parlementaires et législatifs au Canada; il a conseillé et informé l'ancien premier ministre et des ministres sur des questions politiques; il a été membre du Conseil de l'énergie (1984-1989); il a été président de la Japan Studies Association of Canada et il demeure un membre actif de la communauté multiculturelle.

M. FELIX WALKER

Directeur exécutif, Nisichawayasihk Cree Nation Family and Community Wellness Centre

Nelson House (Manitoba)

M. Felix Walker est directeur exécutif du Nisichawayasihk Cree Nation Family and Community Wellness Centre, à Nelson House. Il est membre de la nation des Cris de Nisichawayasihk et titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Brandon avec double spécialisation en sociologie et en sciences politiques.

M. Walker est activement engagé dans les affaires communautaires de Nelson House. Il a également été conseiller de la nation des Cris de Nisichawayasihk, membre du conseil du Nelson House Community Council et membre du conseil de la Nelson House Education Authority. Il a occupé les postes de gestionnaire du programme de ressources, directeur général de la Nelson House Development Corporation et l'un des principaux négociateurs de l'accord général d'application (Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba) au nom de la nation des Cris de Nisichawayasihk. Pendant ses années d'études à l'Université de Brandon, il a été un membre actif de l'association étudiante de cet établissement et il a fait partie du conseil d'administration de l'association des étudiants et étudiantes autochtones de l'Université de Brandon. Il a participé à titre bénévole à diverses activités communautaires et a fait partie de différentes associations à Nelson House.

PRIORITÉS ET ACTIVITÉS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

En 2006-2007, la TRM a continué de délimiter les champs d'intérêt jugés prioritaires en assumant son rôle d'organe consultatif du gouvernement du Manitoba dans le domaine du développement durable. Par le biais de son travail en comités, la TRM offre des conseils et du soutien aux décideurs au sein du gouvernement, afin de les aider à prendre des décisions environnementales, sociales et économiques responsables pour la province.

Pendant l'exercice 2006-2007, la TRM s'est réunie à trois reprises : en juin 2006 à la Winnipeg Art Gallery, en septembre 2006 au Oak Hammock Marsh Interpretive Centre, et en février 2007 au Palais législatif. Le développement durable a été pris en compte dans le choix de ces lieux.

PREMIÈRE RÉUNION

Le 7 juin 2006, les membres ont approuvé les lignes directrices régissant les comités de la TRM, ainsi que le choix des récipiendaires de la bourse pour le développement durable. La TRM a également convenu de créer un comité d'évaluation des demandes de bourse, qui sera chargé de lancer des idées visant à améliorer le programme, de préparer des recommandations et d'évaluer les demandes de bourse sur une base annuelle. La TRM a encouragé l'organisme Resource Conservation Manitoba à tenir un atelier sur le compostage, avec le soutien de la TRM, tout dépendant du financement. Le comité des bâtiments écologiques a été chargé de représenter la TRM aux audiences relatives à la Politique de bâtiments écologiques. Les membres de la TRM ont eu droit à une présentation de la version préliminaire de la Charte alimentaire du Manitoba. M. Pierre Arpin, directeur de la Winnipeg Art Gallery, a fait un exposé sur l'histoire de la galerie d'art et ses initiatives de développement durable. Mme Jane Gray, directrice exécutive des Initiatives relatives au changement climatique et à la stratégie verte (ministère des Sciences, de la Technologie, de l'Énergie et des Mines), a fait part des réalisations et des plans de la Province liés au changement climatique. À la suite de ces présentations, les membres de la TRM ont abordé différents dossiers comme la gestion durable de l'aménagement du territoire, les enjeux liés aux Premières nations, la tendance en faveur de l'agriculture locale et biologique, les incitatifs financiers visant le changement de comportement et d'autres dossiers connexes.

DEUXIÈME RÉUNION

La réunion du 26 septembre 2006 a eu lieu au Oak Hammock Marsh. Mme Michelle Kading, responsable des services d'interprétation, a présenté un exposé sur l'histoire et les activités courantes du Oak Hammock Marsh. Le comité des bâtiments

écologiques a relaté les faits saillants de la Politique de bâtiments écologiques de la Province. Les membres de la TRM se sont prononcés sur divers points importants à considérer en ce qui a trait au changement climatique, notamment le rôle du Manitoba dans l'adoption éventuelle de stratégies sur l'énergie verte et le changement climatique, et l'importance de faire connaître les réalisations du Manitoba. Le comité de l'agriculture a distribué la version définitive de la Charte alimentaire du Manitoba à la TRM, que le gouvernement était en train d'examiner. Le comité d'évaluation des demandes de bourse a proposé une liste d'idées afin d'augmenter le nombre de demandes et la sensibilisation au programme de bourse, puis a dirigé une discussion avec les membres de la TRM.

TROISIÈME RÉUNION

La réunion du 20 février 2007 s'est tenue au Palais législatif. Le président, M. Stan Struthers, a souhaité la bienvenue à Mme Christine Melnick à titre de nouvelle membre de la TRM. Le comité des bâtiments écologiques a fait part de son intention d'aller de l'avant dans la mise en œuvre de la Politique de bâtiments écologiques de la Province, et dans son examen du rapport du Comité consultatif sur le code de l'énergie, qui vient d'être publié. Dans le dossier de l'énergie de substitution et du changement climatique, M. Jim Rondeau a brossé un tableau général de trois projets pilotes en cours. M. Jim Ferguson, de Manitoba vert, a fait le point sur les programmes de gestion responsable des produits au Manitoba, ce qui a amené les membres à discuter du projet de règlement sur l'emballage et le papier imprimé. Le président a encouragé les membres de la TRM à proposer leurs suggestions d'initiatives écologiques à l'échelle nationale.

COMITÉS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

Les questions prioritaires et les responsabilités de la Table ronde manitobaine sont confiées à des groupes de travail ou comités qui se penchent sur des aspects précis du développement durable. En 2006-2007, six comités de la TRM étaient actifs. Ces comités rendent compte auprès de la TRM, qui soumet ensuite ses recommandations au gouvernement du Manitoba. Voici la liste de ces comités :

COMITÉ DE GESTION DES DÉCHETS

Président : Jim Beckta

Domaines d'attention :

- Compostage dans les quartiers
- Étude de cas sur les meilleures pratiques de compostage
- Réseau de compostage de Winnipeg

COMITÉ DES BÂTIMENTS ÉCOLOGIQUES

Présidente : Cindy Choy

Domaines d'attention :

- Modification du code du bâtiment pour permettre la construction de bâtiments écologiques
- Incitatifs et taxes qui favorisent les bâtiments écologiques
- Sensibilisation aux bâtiments écologiques

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DE SUBSTITUTION ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Président : Ed Rzeszutek

Domaines d'attention :

- Sensibilisation publique
- Gestion des eaux usées sanitaires
- Plan de Winnipeg sur les changements climatiques
- Prix décernés aux initiatives écologiques

COMITÉ DE GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES

Président : Zack Gross

Domaines d'attention :

- Programmes de surveillance des rivières et des lacs
- Éducation et diffusion

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Président : Scott Tibble

Domaines d'attention :

- Solutions proactives aux problèmes touchant les animaux d'élevage

COMITÉ D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE BOURSE

Domaines d'attention :

- Évaluation des demandes de bourse et choix des récipiendaires recommandé à la TRM aux fins d'approbation
- Recommandation de mesures visant à faire mieux connaître le programme de bourse

BOURSE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créé en 1996, le Programme de bourse pour le développement durable récompense chaque année des étudiants au niveau postsecondaire du Manitoba qui poursuivent des études et entreprennent des recherches épousant l'esprit et les principes du développement durable. La bourse s'adresse à des étudiants de toute discipline enseignée dans un établissement d'enseignement postsecondaire agréé du Manitoba.

La bourse consiste en une somme de 5 000 \$ destinée à payer les droits de scolarité, les livres, les frais administratifs et les autres dépenses liés aux études. La somme de 5 000 \$ est répartie en deux, soit une bourse d'études supérieures de 4 000 \$ et une bourse d'études collégiales et de premier cycle de 1 000 \$.

La Bourse de 2006-2007 a été accordée à deux étudiants du Manitoba. Une bourse de 4 000 \$ a été remise à Samuel Ima pour ses recherches sur l'industrie porcine. Pour sa part, Angela Darlene April Blackbird a reçu 1 000 \$ pour ses efforts dans les domaines de l'éducation et des études autochtones. Les récipiendaires sont choisis par un comité d'évaluation indépendant et approuvés par les membres de la Table ronde manitobaine. À compter de 2007-2008, le nouveau comité d'évaluation des demandes de bourse sera chargé d'examiner les demandes et de recommander son choix de récipiendaires à la Table ronde manitobaine, aux fins d'approbation.

Récipiendaires de la Bourse pour le développement durable de 2006-2007

Samuel Ima, qui poursuit des études supérieures en ingénierie des écosystèmes à l'Université du Manitoba, étudie les technologies de nature durable dans l'industrie porcine. Ses travaux de recherche portent sur le rôle de la biofiltration dans le traitement des émissions gazeuses. Il a démontré que la chaleur produite par les porcs et la chaleur produite pendant la biofiltration permettent d'assurer le fonctionnement du filtre bactérien pendant l'hiver, éliminant ainsi le recours à une autre forme d'énergie thermique.

Angela Darlene April Blackbird est une étudiante de premier cycle à l'Université de Brandon, spécialisée en études autochtones et en arts du langage. Elle s'emploie à inculquer dans les esprits l'intérêt, les habiletés et la morale du travail qu'il faut pour contribuer au développement durable dans la province.

ANNEXE I

PRINCIPES ET DIRECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRINCIPES :

Intégration des décisions économiques et environnementales

- 1 (1) Les décisions économiques devraient refléter de façon adéquate leurs conséquences sur l'environnement, la santé et la société.
- 1(2) Les initiatives en matière d'environnement et de santé devraient prendre en compte de façon adéquate leurs conséquences sur l'économie, la santé et la société.

Gérance de l'environnement

- 2 (1) L'économie, l'environnement, la santé et le bien-être social devraient être gérés pour le bénéfice des générations présentes et à venir.
- 2(2) Les Manitobains et Manitobaines sont les dépositaires de l'économie, de l'environnement, de la santé et du bien-être social pour le bénéfice des générations présentes et à venir.
- 2(3) Les décisions prises aujourd'hui prennent en compte les conséquences à venir.

Responsabilité partagée et compréhension

- 3 (1) Les Manitobains et Manitobaines devraient reconnaître qu'ils sont responsables du développement durable de l'économie, de l'environnement, de la santé et du bien-être social, chacun étant responsable des décisions prises et des actions accomplies dans un esprit de collaboration et de coopération complètes.
- 3(2) Les Manitobains et Manitobaines partagent un environnement économique, physique et social commun.
- 3(3) Les Manitobains et Manitobaines devraient comprendre et respecter les points

de vue, valeurs, traditions et aspirations différents sur les plans économique et social.

- 3(4) Les Manitobains et Manitobaines devraient prendre en compte les aspirations, les besoins et les points de vue des diverses régions et des divers groupes ethniques du Manitoba, notamment ceux des peuples autochtones, pour faciliter une gestion équitable des ressources communes de la province.

Prévention

- 4 Les Manitobains et Manitobaines devraient prévoir les conséquences néfastes d'envergure pour l'économie, l'environnement, la santé et la société des décisions prises et des actions accomplies et en limiter les effets, en tenant tout particulièrement compte des décisions dont les conséquences ne sont pas parfaitement claires mais qui, en se fondant sur des motifs raisonnables et bien informés, semblent créer des menaces potentiellement graves pour l'économie, l'environnement, la santé et le bien-être social.

Conservation et mise en valeur

- 5 Les Manitobains et Manitobaines devraient :
- (a) maintenir les processus écologiques, la biodiversité et le milieu vital de l'environnement;
 - (b) exploiter les ressources renouvelables en visant un rendement équilibré;
 - (c) faire une utilisation efficace des ressources renouvelables et non renouvelables;
 - (d) améliorer la capacité, la qualité et la capacité de production à long terme des écosystèmes naturels.

Remise en valeur et assainissement

- 6 Les Manitobains et Manitobaines devraient :
- (a) s'engager à remédier aux dommages et à la détérioration qu'a subis l'environnement;

- (b) prendre en compte les besoins en matière de remise en état et de récupération avant de prendre de nouvelles décisions ou d'accomplir de nouvelles actions.

Responsabilité planétaire

- 7 Les Manitobains et Manitobaines devraient adopter un point de vue planétaire lorsqu'ils accomplissent un geste, en reconnaissant qu'il existe une interdépendance écologique et économique entre les provinces et les nations; ils devraient travailler en collaboration, à l'intérieur du Canada et sur la scène internationale, pour accélérer la fusion des facteurs économiques, environnementaux, de santé et sociaux à prendre en compte dans la prise des décisions tout en élaborant des solutions équitables et exhaustives pour régler les problèmes.

DIRECTIVES :

Utilisation efficace des ressources, c'est-à-dire :

- (a) encourager et faciliter l'élaboration et l'application de systèmes permettant une détermination juste du prix des ressources, une régulation de la demande et une répartition des ressources liées à des incitations à leur utilisation;
- (b) appliquer la méthode du coût de revient complet efficace pour permettre de mieux renseigner les décideurs.

Participation du public, c'est-à-dire :

- (a) créer des forums en vue d'encourager la consultation des Manitobains et Manitobaines et leur participation véritable au processus décisionnel;
- (b) s'engager à respecter une procédure équitable et à accorder un avis préalable aux personnes dont les intérêts sont affectés de manière défavorable par des décisions et des actions;
- (c) mettre tout en œuvre pour réaliser un consensus parmi les citoyens sur les

décisions qui les concernent.

Accès à l'information, c'est-à-dire :

- (a) encourager et faciliter l'amélioration de l'information sur les plans économique, environnemental, de santé et social;
- (b) promouvoir, pour tous les Manitobains et Manitobaines, un accès égal et rapide à l'information.

Planification et prise de décision intégrées, c'est-à-dire :

encourager et favoriser les processus de planification et de prise de décisions qui sont efficaces, opportunes, responsables et intersectoriels et qui intègre une perspective transgénérationnelle des conséquences et des besoins futurs.

Réduction des déchets et substitution, c'est-à-dire :

- (a) encourager et promouvoir le développement et l'utilisation de produits de substitution en remplacement des ressources rares lorsque de tels produits de substitution sont viables à la fois du point de vue économique qu'environnemental;
- (b) diminuer, réutiliser, recycler et transformer les produits de la société.

Recherche et innovation, c'est-à-dire :

encourager et aider la recherche, le développement, la mise en pratique et le partage des connaissances et des technologies qui contribuent à l'amélioration de notre économie, environnement, état de santé et bien-être social.

